

LES BOURSES DU CRCCF

Concours 2022-2023

Rapport

Le « premier » André Laurendeau : cheminement d'une pensée nationaliste sous l'influence du personnalisme français, 1932-1948

François Bonnet

Candidat à la maîtrise en histoire, Université d'Ottawa

Mon travail de recherche consiste en une analyse de l'évolution de la pensée nationaliste d'André Laurendeau de la création, en 1932, du groupuscule nationaliste des Jeune-Canada à la fin de son activité sur la scène politique québécoise à la tête de l'aile provinciale du Bloc populaire et comme député à l'Assemblée législative en 1948. Une période charnière de ce cheminement intellectuel fait l'objet, dans l'analyse, d'une attention particulière : son séjour en Europe de 1935 à 1937, au cours duquel il est véritablement initié aux idées de la philosophie personnaliste et de la gauche catholique au contact de plusieurs de ses théoriciens. C'est pour lui une période d'intense remise en question de certaines de ses conceptions nationalistes, au terme de laquelle il rompt avec les Jeune-Canada, renonçant aux velléités séparatistes du groupuscule pour réorienter son action en faveur d'une plus grande autonomie québécoise au sein du régime fédéral. Laurendeau est marqué, en France, par la recherche d'une voie personnaliste axée sur la justice sociale, évitant les écueils du capitalisme libéral et des totalitarismes fascistes et communiste, ainsi que par l'appel à un renouvellement du catholicisme ayant comme valeur cardinale la personne humaine. S'il confie à ses parents durant son voyage qu'il se sent « glisser vers la gauche », son retour au pays n'entraîne pas de rupture avec les aînés de l'orthodoxie groulxiste : nommé directeur de la revue *L'Action nationale* en septembre 1937, Laurendeau poursuit certaines orientations caractérisant la revue depuis ses débuts, propres au nationalisme traditionaliste canadien-français, mais y introduit aussi des thèmes qui traduisent l'influence du personnalisme sur sa pensée et sa volonté de renouveler le contenu de la revue en accordant une plus grande valeur au problème social. Il poursuit son action à l'Assemblée législative lorsqu'il est élu député du Bloc populaire en 1944 : examinant scrupuleusement les projets de loi de l'Union nationale, il propose des amendements et des motions concernant notamment la crise du logement et les congés payés aux ouvriers, avant sa démission en 1947 et la fin de son mandat comme député indépendant en 1948. Cette seconde partie de son parcours, comme nouveau journaliste au *Devoir*, le conduira à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Il s'agit donc, à travers l'analyse des fluctuations et des lignes de continuité dans la pensée nationaliste du « premier » Laurendeau, d'interroger la manière dont il a cherché à concilier son nationalisme et son personnalisme, d'élucider le nœud entre les problèmes national et social dans son esprit et



CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES FRANCOPHONIES
CANADIENNES
Université d'Ottawa

d'examiner la façon dont tout ceci se traduit par une action politique historiquement inédite, à l'époque, parmi les mouvements nationalistes.

Considéré comme l'un des pionniers du néonationalisme dans les années 1950 et 1960, Laurendeau, pourtant héritier intellectuel de l'orthodoxie groulxiste au début des années 1930, a peu suscité de recherches sur les origines du cheminement de sa pensée. Il semble, à ce titre, avoir incarné durant cette période de transition – et, au-delà d'une simple transition, une période de rencontre entre deux courants de pensée qui tendent, ailleurs dans le temps et l'espace, à diverger – un type bien particulier de nationalisme, que l'on pourrait qualifier de « nationalisme personnaliste », proche en cela de celui de Guy Frégault, de François Hertel et de plusieurs intellectuels de la revue *La Relève*.

Je tiens à remercier chaleureusement le CRCCF pour l'octroi de cette bourse de recherche, ainsi que pour ses nombreuses initiatives contribuant à soutenir les études sur le fait français en Amérique. Grâce à cette bourse, j'ai pu libérer du temps pour me déplacer à Montréal et poursuivre mes recherches aux archives, et j'ai été libre de me consacrer plus assidûment à la rédaction de ma thèse. La bourse m'a permis de couvrir ces frais de déplacement et d'hébergement, ainsi qu'une partie de mes frais de scolarité. Au courant de l'année, j'ai rédigé l'introduction de ma thèse, le premier chapitre et une partie du second. Je coorganise, en collaboration avec ma collègue Marianne Arseneau et sous l'égide du CRCCF, un colloque étudiant sur les collègues classiques qui se tiendra en novembre 2023, où je présenterai aussi une communication. Cette bourse représente un soutien important dans mes études et m'encourage à poursuivre dans la voie de la recherche.

